

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

# Master Métiers de l'Archéologie et Archéomatique

## **1 – Une formation centrée sur les méthodes et le terrain**

> L'Université de Tours est l'un des seuls lieux en France et en Europe à offrir un parcours intégré en archéomatique (archéologie et informatique). Adossé au Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324 CITERES, Université de Tours-CNRS), il bénéficie d'un partenariat fort, en formation et en recherche, avec l'Inrap.

> Il se fixe pour principal objectif de former les archéologues de demain à une pratique de l'archéologie en phase avec les problématiques actuelles et les compétences attendues. Son but premier est de répondre aux attentes de l'archéologie préventive et à celles d'une recherche innovante fondée sur la mise en œuvre de données de première main.

> Les étudiants pourront construire leur parcours selon leur objectif professionnel et leurs centres d'intérêt : analyse spatiale en milieu urbain ou rural, architecture et techniques de construction, archéozoologie, études de mobilier (céramique, verre, objets métalliques...) et ce de la Protohistoire à l'époque Moderne.

> Au-delà du diplôme de master, l'objectif est de développer de nouvelles formes de professionnalisation et de nouveaux terrains de recherches de niveau Post-Master et Doctorat.

> Les titulaires de cette certification acquièrent un ensemble de compétences spécifiques indispensables à l'acquisition à l'archivage et surtout au traitement des données archéologiques, mais aussi des compétences dans le domaine de la communication scientifique en vue d'une mise en valeur culturelle des résultats de la recherche.

### **Compétences professionnelles**

- Acquisition et archivage de données archéologiques (prospections, fouille, relevé de bâti)
- Maniement d'équipements techniques de pointe et des logiciels associés (instruments de topographie, photogrammétrie, scanner 3D, LIDAR, etc.)
- Traitement informatique et statistique de l'information archéologique par la conception de bases de données et de systèmes d'information géographique (SIG)
- Conception de publications scientifiques et d'outils de médiation innovants (bases de données et SIG en ligne ; publications multimédia)

**2022-2023** (*document mis à jour le 14/09/2022*)

Compétences en matière de **communication** :

- Maîtrise écrite et orale d'au moins une langue vivante étrangère
- Maîtrise des logiciels de bureautique
- Connaissance des techniques d'édition électronique des résultats scientifiques

Enfin, cette formation permet l'acquisition de **compétences transversales** préparant l'insertion des étudiants dans le monde professionnel : adaptabilité, réactivité et capacité à diriger une équipe.

## 2 - Admissions

> La formation est ouverte à tous les étudiants en capacité de poursuivre une formation de Master avec une dominante de recherches en sciences humaines (en particulier les détenteurs d'une licence d'Archéologie, d'Histoire ou d'Histoire de l'Art). Elle est ouverte aux étudiants en reprise d'étude, en formation continue, selon des modalités à déterminer au cas par cas.

> La campagne de dépôt des dossiers de candidature se déroulera du 20 avril au 18 mai 2020. Les dossiers seront à déposer en ligne sur le site de l'université de Tours.

> Le **dossier de candidature** comprend les éléments suivants :

- Un curriculum vitae
- Les relevés de note de Licence (semestres 1 à 6 pour les détenteurs d'une Licence / semestres 1 à 5 pour les étudiants actuellement inscrits en Licence)
- Une lettre de motivation incluant la présentation d'un projet de formation

Par exemple, en archéologie, vous préciserez la période et/ou le champ de recherche qui vous intéressent le plus et dans lequel vous souhaiteriez inscrire votre mémoire de Master 1. Vous pouvez aussi préciser si vous envisagez de rédiger en Master 2 un second mémoire de recherche ou plutôt d'effectuer un stage de trois à six mois. Le projet de recherche présenté dans la candidature ne déterminera pas nécessairement celui qui sera effectivement développé durant la formation à la suite des échanges avec l'équipe d'encadrement.

- Une attestation(s) de stages archéologiques déjà réalisés, si tel est le cas

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE**

[cesr.univ-tours.fr](http://cesr.univ-tours.fr)  
[master.m2a@univ-tours.fr](mailto:master.m2a@univ-tours.fr)

**Responsable du parcours** – Jean-Baptiste Rigot

**Responsable de la scolarité** – Valentin Vidalinc

**Responsable administrative** – Gwenola Laveix

**Relations internationales :**

Responsable : Anna Matheson, Maîtresse de conférences

**Handicap :**

Responsable enseignant handicap : Stéphan Geonget, professeur des universités

Responsable handicap administratif : la responsable administrative

### **3 - Organisation du parcours : cours, séminaires et stages**

> Le parcours complet se déroule en quatre semestres dont les trois premiers présentent une structure équivalente, alors que le quatrième est principalement dévolu soit à la rédaction d'un mémoire de recherche soit à la réalisation d'un **stage** de trois mois, qui fait l'objet d'un rapport. Dans les deux cas, la formation se clôt par des soutenances collectives organisées, en général, dans la troisième semaine de juin. Un stage obligatoire doit être réalisé entre le L3 et le M1, puis entre le M1 et le M2. Ces stages qui peuvent être réalisés sur des chantiers d'archéologie préventive sont intégrés dans la maquette de la formation et sont évalués.

> **Semestres 1 à 3** : modules de renforcement, modules d'archéomatique (CM et/ou TD) et modules d'archéologie (séminaires). Les séminaires étant communs en M1 et M2, les programmes changent chaque année.

> **Semestre 4** : ateliers pluridisciplinaires proposés par les différents parcours ; en archéologie, les ateliers seront adossés aux programmes de recherche du LAT.

> La **langue** principale d'enseignement est le français.

### **4 - Débouchés**

Le Master Métiers de l'Archéologie et Archéomatique forme des étudiants susceptibles d'exercer des responsabilités et de mener des travaux dans différents champs de la pratique archéologique.

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

### > Secteurs d'activité visés

- Opérateurs publics (Inrap, services archéologiques des collectivités territoriales) et privés de l'archéologie préventive
- Services du Ministère de la Culture : services régionaux d'archéologie (SRA) dans les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC)
- Recherche scientifique, valorisation de la recherche scientifique
- Médiation culturelle et tourisme

### > Métiers visés

- Fonction publique d'État et fonction publique territoriale : conservateurs du patrimoine, Assistants de conservation, ingénieurs et techniciens (Ministère de la Culture, université, CNRS)
- Opérateurs publics et privés d'archéologie préventive : responsables d'opérations archéologiques, spécialistes (mobilier, SIG, 3D, etc.), assistants d'étude
- Animateurs du patrimoine, guides conférenciers, valorisation scientifique

## 5 - Corps enseignant

Le Master fait intervenir des enseignants-chercheurs de l'université de Tours, mais également des agents CNRS du Laboratoire Archéologie et Territoires de Tours (CITERES-LAT) et des membres de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) :

- **Florian BARET**, maître de conférences en archéologie de la Gaule romaine et Archéomatique – LIDAR
- **Régis BERNARD**, topographe à la base Inrap de Poitiers – Topographie
- **Marion BOUCHET**, INRAP, céramologie
- **Marion BOUDON-MACHUEL**, Professeure des universités en histoire de l'art
- **Pascal CHAREILLE**, maître de conférences en Histoire médiévale – Statistiques
- **Frédéric EPAUD**, chargé de Recherches au CNRS, Archéologie de la Construction
- **Stéphan GEONGET**, Professeur des universités en littérature française (XVIe siècle)
- **Nicolas HOLZEM**, INRAP, Archéologie de la construction
- **Philippe HUSI**, ingénieur de recherche CNRS HDR, Céramologie et traitement du mobilier
- **Gilles KAGAN**, Ingénieur de recherche, Responsable Équipe Image, Pôle Numérique IRHT
- **Marion LAMÉ**, Enseignante
- **Samuel LETURCQ**, maître de conférences en Histoire médiévale – Histoire des paysages
- **Elisabeth LORANS**, professeur d'Archéologie médiévale
- **Anna MATHESON**, Maîtresse de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (irlandais)
- **Daniel MORLEGHEM**, auto-entrepreneur, Archéologie de la construction

## 2022-2023 *(document mis à jour le 14/09/2022)*

- **Olivier MARLET**, ingénieur de recherche CNRS en Systèmes de Gestion de Bases de Données et Systèmes d'Information géographique en ligne, 3D, interopérabilité et web sémantique
- **Alice NUÉ**, Ingénieure d'études, responsable de la cellule édition CESR
- **Benoist PIERRE**, Professeur des universités en histoire
- **Sébastien PLUTNIAK**, chargé de recherches au CNRS, archéologie et humanités numériques
- **Thomas POUYET**, INRAP, Archéologie de la construction
- **Jean-Baptiste RIGOT**, maître de conférences, Géoarchéologie et Archéomatique
- **Xavier RODIER**, ingénieur de recherche CNRS HDR, Archéomatique et Archéologie spatiale
- **Marie-Pierre ROURE-HORARD**, maître de conférences en Protohistoire – Archéozoologie
- **Corinne SCHEID**, assistante ingénieur CNRS, Cartographie-Photographie, 3D (scanner et photogrammétrie)
- **Ileana SASU**, maître de conférences anglais LEA

## 6 – Calendrier

### Semestre 1

- **Réunion de rentrée** : 01/09/2022
- **Cours** : du 02/09/2022 au 23/12/2022
- **Pause pédagogique** : du 31/10 au 04/11/2022
- **Vacances de Noël** : 19/12/2022 au 02/01/2023 inclus
- **Examens 1<sup>re</sup> session** : du 12 au 16/12/2022

### Semestre 2

- **Cours** : 03/01 au 14/04/2023
- **Vacances de Pâques** : du 17/04 au 28/04/2023
- **Examens 1<sup>re</sup> session** : 02 au 05/05/2023
- **Examens 2<sup>e</sup> session** : 07 au 13/06/2023
- **Soutenances des mémoires** : avant le 20/06/2023

## 7 – Le mémoire de recherche

Le mémoire de recherche est l'élément le plus important du parcours d master M2A. Il permet d'évaluer les capacités de l'étudiant à conduire une recherche sur une ou deux années.

Le mémoire est encadré par un enseignant-chercheur ou un chercheur du LAT. Le sujet du mémoire est choisi en concertation entre l'étudiant et son directeur. Il doit permettre le développement d'une recherche sur une année seulement ou sur les deux ans. Dans certains cas toutefois, l'étudiant peut être amené, en concertation avec son directeur, à changer de sujet pour la seconde année. Ce directeur de recherche joue aussi le rôle de directeur d'études : c'est avec ses conseils et son avis que sont choisis les cours suivis à chaque semestre.

Le suivi du mémoire de recherche est évalué au cours des quatre semestres : 1. Phase de mise en place (pré-mémoire 1) ; 2. Soutenance du premier mémoire de recherche ; 3. Développement de nouveaux axes (pré-mémoire 2) ; 4. Soutenance du mémoire final. Cette structure permet une flexibilité suffisante pour modifier ou changer de sujet le cas échéant entre la première et la seconde année de Master, et pour accueillir des étudiants qui souhaiteraient rejoindre la formation au niveau du Master 2 (étudiants détenteurs d'un Master 1) ou d'un Post-Master (étudiants détenteurs d'un Master 2).

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

Le mémoire de Master 1 doit comporter 100 à 150 000 signes et celui de Master 2 200 à 250 000 signes (espaces, notes et bibliographie compris). Des pièces supplémentaires (corpus de preuves, illustrations...) peuvent être regroupées dans un second volume. Le mémoire de recherche de chacune des deux années doit comporter les éléments suivants :

- une couverture normalisée (voir modèle dans le livret de consignes)
- une page de titre
- une page de remerciements
- un avant-propos (facultatif)
- le texte (introduction, parties, conclusion)
- la présentation des sources et de la bibliographie
- un sommaire (en tête du volume) et/ou une table des matières (en fin de volume)
- des annexes (facultatif)
- un index (facultatif).

Le mémoire est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Dans le cadre d'une formation dans le domaine de l'Histoire et de la culture, ces critères s'appliquent avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

**8 – Le mémoire de stage (stages longs uniquement)**

Dans le parcours M2A, le mémoire pourra prendre la forme d'un rapport de stage, stage de trois mois effectué au cours de la seconde année de master. Le mémoire de stage doit comporter les éléments suivants :

- une couverture normalisée (voir modèle dans le livret de consignes)
- une page de titre
- une page de remerciements
- un avant-propos (facultatif)
- le texte (introduction, parties, conclusion)
- la présentation des sources et de la bibliographie
- un sommaire (en tête du volume) et/ou une table des matières (en fin de volume)
- des annexes (facultatif)
- un index (facultatif).

Le mémoire est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Dans le cadre d'une formation dans le domaine de l'Histoire et de la culture, ces critères s'appliquent avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres

## 2022-2023 *(document mis à jour le 14/09/2022)*

de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

### Sens et finalité du mémoire de stage

Le mémoire de stage remplit une fonction importante : il constitue l'articulation entre la formation académique proprement dite et l'insertion professionnelle. Il doit donc faire la preuve que les cours théoriques ont été assimilés et peuvent être articulés à l'expérience pratique du stage. Dans cette perspective, il faut accorder une attention particulière aux trois éléments suivants :

> **Maîtrise du vocabulaire** : la maîtrise d'un vocabulaire technique précis fait partie des acquisitions pratiques du stage et doit être mesurable dans le mémoire qui doit néanmoins pouvoir être lu aussi bien par un professionnel que par un non-spécialiste. Le stagiaire doit donc se montrer capable de maîtriser la technicité du domaine professionnel auquel il a été initié tout en conservant les qualités de clarté et de lisibilité de tout travail académique. Par ailleurs, la maîtrise technique du vocabulaire conditionne la capacité à saisir correctement les difficultés et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle du stage.

> **Problématisation** : le mémoire ne doit se réduire ni à un récit ni à une description. Il est important qu'il donne une idée précise et circonstanciée des tâches accomplies dans leur déroulement concret, mais il ne peut se borner à raconter par le menu l'expérience du stagiaire. Celui-ci doit savoir prendre de la distance avec sa propre expérience, identifier les difficultés et les problèmes qu'elle lui a fait rencontrer ainsi que les manières de les résoudre, et adopter une hauteur de vue suffisante pour en fournir une analyse intelligente. Cela implique donc que le stagiaire soit capable de replacer son expérience dans un contexte global.

> **Contextualisation** : toute expérience de stage est singulière, et c'est aussi bien sa richesse que sa limite. Cela signifie qu'aucun stage ne rend compte de l'ensemble du secteur dans lequel il s'est déroulé. Le stagiaire doit donc être capable de mettre en perspective la singularité de son expérience de stage en la replaçant dans le contexte plus vaste de ce qu'il a appris des différents secteurs professionnels auxquels sa formation le destine. Cette réflexion sera essentielle pour la mise en perspective attendue dans le mémoire.

Un bon mémoire de stage manifeste donc la capacité de son auteur à analyser son expérience en mobilisant d'une part une connaissance technique du secteur dans lequel il a travaillé, d'autre part la capacité à saisir les difficultés et les problèmes qui ont jalonné le déroulement de cette expérience, et enfin la conscience des limites et des spécificités de cette expérience elle-même. Pour manifester ces qualités, l'auteur du mémoire doit avoir tiré profit des cours théoriques des deux années de formation, grâce auxquels il doit pouvoir mettre en perspective les informations factuelles sur la structure

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

d'accueil, les données sur les tâches réalisées, et le contexte global du secteur considéré. Les cours théoriques fournissent les éléments et les perspectives d'ensemble qui permettent ce travail

**Contenu du mémoire**

Attention, ces indications ne constituent en aucun cas un plan-type qu'il faudrait mécaniquement appliquer au mémoire : il s'agit simplement d'énumérer les éléments qui doivent, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, apparaître dans le mémoire.

> **Mise en perspective** : le mémoire doit rendre compte du contexte dans lequel s'inscrit le stage : contexte scientifique et technique, état de l'art, environnement professionnel (autres institutions opérant dans le même champ). L'objectif pour l'étudiant est de démontrer sa capacité à situer son travail dans un contexte dépassant la seule structure d'accueil.

> **Structure d'accueil** : le mémoire doit comporter une présentation synthétique de la structure d'accueil et fournir un certain nombre d'éléments d'information factuels (secteur d'activité, historique, organigramme, effectifs, implantation matérielle de la structure, organisation du travail, etc.).

> **Déroulement du stage** : le mémoire doit permettre de suivre l'ensemble des tâches que le stagiaire a dû prendre en charge, ainsi que les modifications de ces tâches qui ont pu intervenir entre la rédaction de la convention de stage et le stage lui-même ; il doit donner une idée précise des productions que le stagiaire a réalisées et des compétences qu'il a mises en œuvre.

> **Séquences de tâches** : un des éléments appréciables du mémoire tient à la capacité du stagiaire à donner une idée précise des séquences de tâches qu'il a prises en charge (ordre, durée, impératifs de calendrier, etc.). En effet, la construction et le respect d'un agenda constituent un élément clef de la professionnalisation et plus encore lorsque les tâches effectuées sont multiples, éclatées, et parfois redéfinies en cours de stage. Pour autant, le rapport ne saurait se limiter à une simple description des tâches réalisées.

> **Confidentialité** : en fonction de la structure d'accueil, de ses habitudes, et des dossiers qui auront été confiés au stagiaire, il peut arriver que la rédaction du mémoire pose un problème de confidentialité. Il ne s'agit pas seulement de pointer l'existence de données « sensibles », pour lesquelles il est préférable en cas de doute de demander son avis au tuteur de stage ; il s'agit aussi de rappeler que le mémoire doit être lu par le tuteur, qui peut être présent lors de la soutenance, et la structure d'accueil peut également en demander un exemplaire. Cependant, la légitime prise en compte de cette circonstance ne doit pas conduire le stagiaire à une stricte subordination au discours interne de la structure (entrepreneuriale ou non).



**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

### **Annexes**

En plus du texte principal, le mémoire doit comporter des annexes rassemblant tout type d'éléments susceptibles d'illustrer et d'appuyer les points suivants :

- > **Présentation de la structure** : diagrammes, tableaux, images, organigrammes...
- > **Présentation du travail accompli par l'étudiant** : tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire dans le cadre du stage, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des mémoires dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni).

On peut ajouter qu'il est indispensable de les présenter, de les légender avec précision, et d'en donner un commentaire dans le mémoire lui-même.

## **9 – Le plagiat**

### **Attention : Le plagiat est un délit qui expose l'étudiant à de graves sanctions.**

Le code de l'éducation définit le plagiat comme « un emprunt frauduleux littéral ou non, sans guillemets, sans référence précise à l'auteur et à l'ouvrage, ni aux pages citées ». Concernant le plagiat, l'UFR CESR se réfère au règlement en vigueur au sein de notre Université. Cf. Règlement des études et des examens – CFVU du 17-09-2020 – CA du 28-09-2020. Annexe 1 - Information concernant le plagiat des étudiants Vote du CA du 04 juillet 2011.

« Les sanctions disciplinaires applicables aux usagers des établissements publics d'enseignement supérieur sont :

- 1-l'avertissement,
- 2-le blâme ;
- 3 - l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans.
- 4 - L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5 - L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée
- 6 - L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription entraîne la nullité de l'inscription. »

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

L'UFR CESR applique la procédure de principe définie dans ce même document : « L'enseignant établit un rapport transmis sous couvert du directeur de composante, au président de l'université. Ce dernier évalue l'opportunité de saisir la section disciplinaire du conseil d'administration compétente à l'égard des usagers. Les plagiat ne sont pas tous de la même gravité, notamment du point de vue de l'incidence sur l'obtention du diplôme. Aussi deux situations sont à distinguer :

- Les mémoires, rapports de stage, projets tuteurés : la procédure de principe s'applique. Le plagiat dans ce type d'épreuve étant particulièrement grave.
- Dans le cadre des contrôles continus (Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, autres...). Les plagiat constatés par l'intervenant doivent être portés à la connaissance de l'enseignant responsable du cours.

Ce dernier évalue l'importance de la fraude et décide de la conduite à tenir selon la graduation suivante :

- Convocation de l'étudiant par l'enseignant responsable et attribution automatique de la note 0 au devoir litigieux.
- Convocation de l'étudiant par le directeur de composante, attribution de la note 0 au contrôle continu.
- Transmission au Président de l'Université pour saisie de la section disciplinaire du conseil d'administration.

En cas de récidive aux cas n°1 et 2, la section disciplinaire est saisie directement. En aucun cas, le plagiat ne devra être traité par l'attribution d'une absence injustifiée ou d'une défaillance à l'épreuve. »

**10 – L'Association Des Étudiants En Patrimoines (ADEEP)**

L'Association des Étudiants En Patrimoines (ADEEP) réunit depuis 2018 des étudiant.e.s de l'UFR CESR pour des journées d'études, des visites en rapport avec les différents Patrimoines et d'autres.

L'association, ouverte à tous les étudiants, propose de faciliter l'intégration aux différentes formations et les échanges interdisciplinaires par de nombreuses activités qui prendront place dès septembre 2022 :

- Soirée d'intégration
- Ateliers de préparation aux colloques
- Mise à jour des diverses manifestations scientifiques
- Parrainage M1-M2
- Mise en place d'un réseau Alumni

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

> **Contact** : [adeep.esipat@gmail.com](mailto:adeep.esipat@gmail.com)

## **11 – L'Association Des Doctorants du CESR (ADCESR)**

L'Association des Doctorants du CESR (ADCESR) a été créée en 2016 à l'initiative des doctorants du CESR afin d'offrir un support de communication et de valorisation des travaux des jeunes chercheurs et de renforcer les liens entre tous les étudiants du Centre, avec l'appui de Paul-Alexis Mellet et Laurent Gerbier, enseignants-chercheurs en histoire et en philosophie.

L'association organise chaque année plusieurs événements ouverts à tous, encouragés par les équipes pédagogique et administrative du CESR.

- Journée de rentrée et d'accueil des nouveaux doctorants
- Ateliers de tutorat avec les étudiants de master
- Manifestations scientifiques (séminaires, Rendez-vous de l'Histoire de Blois, etc.)
- Rencontres doctorales pluridisciplinaires

> **Contact** : [asso.doctorants.cesr@gmail.com](mailto:asso.doctorants.cesr@gmail.com)

> **Site web** : <https://adcesr.hypotheses.org>

## **12 – Informations pratiques**

Retrouvez sur le site toutes les actualités de l'école ainsi que des informations pratiques.

Informations relatives aux formations : **cesr.univ-tours.fr**

- Étudier au CESR (Transports, logements, prêts d'ordinateurs au CESR, services numériques, bibliothèque, etc.)
- Vie étudiante (Service culturel, le sport, la vie associative...)
- Plan d'accès au CESR ainsi qu'aux différents sites de l'Université de Tours accueillant des cours de la formation
- Horaires des services du CESR
- Calendrier des Masters
- Contacts

### **Informations relatives à l'Université de Tours**

- L'insertion professionnelle
- Les stages à l'étranger
- La mobilité étudiante à l'international
- Les Centre de Ressources en Langue (CRL)

**2022-2023** (document mis à jour le 14/09/2022)

- La vie associative
- La citoyenneté étudiante
- La culture
- Le sport
- Le Service de Santé Universitaire

### 13 - La bibliothèque du CESR



*fond ancien*



*La salle de lecture*



*Section musicologie*



*Le*

#### > Présentation

La bibliothèque du CESR couvre tous les domaines du savoir (Histoire, Littératures française et étrangère, Histoire de l'art, Musique, Philosophie, Histoire du livre, Histoire des sciences,...) dans les limites chronologiques d'une Renaissance européenne et des « Nouveaux mondes » allant du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

2 salles de lecture (bibliothèque générale et bibliothèque de musicologie) sont à disposition pour la consultation sur place.

#### > Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h15

#### > L'équipe :

- Agnès Journet - [agnes.journet@univ-tours.fr](mailto:agnes.journet@univ-tours.fr)
- Emmanuel Cornu - [emmanuel.cornu@univ-tours.fr](mailto:emmanuel.cornu@univ-tours.fr)

**Tél.** : 02 47 36 77 73

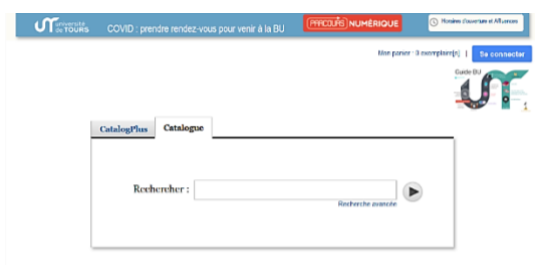
#### > Le fonds documentaire

Le fonds de la bibliothèque est composé d'environ 60 000 documents :

## 2022-2023 *(document mis à jour le 14/09/2022)*

- Un important fonds d'ouvrages, dont un fonds ancien datant du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles de 3 400 volumes.
- 190 titres de périodiques dont 50 titres vivants, des thèses et mémoires d'étudiants, usuels, tirés à part, cédéroms, microfilms,...
- Une section spécialisée en musicologie (7 500 volumes) comprenant 1 800 partitions.

### > Catalogue



L'ensemble des documents est répertorié dans le **CATALOGUE en ligne des bibliothèques de l'Université de Tours et dans le SUDOC.**

### > Ressources en ligne

Un large panel de ressources ligne est également accessible via le catalogue de l'Université, après authentification (pour la consultation à distance).

Listez l'ensemble des plateformes numériques disponibles via le



### > Conditions de prêt

Nombre de documents empruntables (dans l'ensemble des bibliothèques de l'université de Tours)	Durée de prêt
20	21 jours (prolongation : 2 x 14 jours)

### > Autres service :

**Le prêt navette** : vous pouvez faire venir un document provenant d'une des bibliothèques universitaires de Tours ou Blois

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

**Le Prêt-Entre-Bibliothèque (PEB) :** vous pouvez faire venir gratuitement des documents français ou étrangers absents du catalogue (à retirer dans les services PEB des BU de Tours)

## **14 - Bibliothèque de l'IEHCA/Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'alimentation**



Pour les étudiants travaillant sur l'alimentation, la bibliothèque de l'IEHCA/Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'alimentation met à disposition à la Villa Rabelais, 116 boulevard Béranger, plus de 10 000 ouvrages sur cette thématique, 90 revues spécialisées, des fonds d'archives privés.

**Horaires :** du lundi au jeudi de 9h à 12h de de 14h à 18h / vendredi de 9h à 12

2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 7

## 15 - Détail de la formation

Master 1 – Semestre 7

TRONC COMMUN	
<b>MENTIONS HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE &amp; HUMANITES NUMERIQUES</b>	<b>2h</b>
Introduction générale à la formation : recherche, patrimoines et numérique – 2h CM <u>Enseignant</u> : Benoist Pierre	<b>2h</b>
TRONC COMMUN	
<b>MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE</b>	<b>52 h (2 ecst)</b>
<p><b>Méthodologie de la recherche</b> – 18h TD</p> <p>Cette formation a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances nécessaires à la maîtrise de l'outil informatique pour leur année d'étude : l'environnement informatique, les fonctions avancées du traitement de texte (index, table des matières, typographie, etc), la numérisation. Elle cherche aussi à les outiller pour débiter leurs recherches. Les thèmes abordés seront : la recherche en bibliothèques ; les revues ; la recherche sur le web ; Gallica et les autres bases de données ; la construction et la mise à jour des bibliographies ; la rédaction du mémoire ; les règles élémentaires de la typographie.</p> <p><u>Enseignant</u> : Stéphan Geonget</p>	<b>34h</b> <b>1 ECTS</b> <b>CC</b>
<p><b>Introduction à la structuration de données</b> – 8h TD</p> <p>Ce module envisagera la structuration des données du point de vue de l'utilisateur et du point de vue du producteur de données. L'introduction générale sera consacrée aux bases de données relationnelles dans les différents champs du patrimoine et les séances qui suivront à la structuration des données patrimoniales dans les bases de données et aux vocabulaires spécifiques et ontologies.</p>	

2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 7

Enseignante : Marion Lamé

**Culture numérique et outils informatiques : traitement de l'image**

– 8h TD

L'objectif de ce cours est d'aborder sur un plan théorique et pratique les fondamentaux dans le domaine de la dématérialisation des documents patrimoniaux: recommandations techniques, rédaction du cahier des charges, acquisition et traitement des images numériques, exploitation sous différents supports, respects des normes dans le domaine de la diffusion et de l'archivage pérenne (plan de classement, identifiants et modèles de métadonnées).

Introduction : Présentation des outils de visualisation, des technologies et formats employés dans différentes bibliothèques numériques, entrepôts de données et portails documentaires : Biblissima, Isidore, Word Catalogue, E codices, Gallica, etc.

- Technologie IIIF développée par l'université de Stanford etc.
- Protocoles informatiques (OAI-PMH / RDF) et formats en biblio économie développés pour l'interopérabilité des données (Dublin Core etc.)
- Applications Programming Interface (API) pour échanger les données à partir des tablettes, smartphones etc.

Atelier en groupe : L'atelier permettra aux étudiants d'aborder à partir d'exemples concrets :

- un programme de numérisation, son inventaire, les fichiers de récolement, le catalogage et la gestion des images.
- l'imagerie scientifique (multispectrale, hyperspectrale, fluorescence sous UV, infrarouge, RTI /Reflectance Transformation Imaging)
- les applications professionnelles permettant le traitement des images 2D et 3D.
- les applications de retouche pour éditer des photographies sur smartphones et tablettes

Enseignant : Gilles Kagan



2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 7

<p><b>Langue vivante : anglais</b> (3 groupes de niveau) – 18h TD</p> <p><u>Enseignantes :</u></p> <p>Anna Matheson : groupe A</p> <p>Ileana Sasu : Groupe B (débutants) et C (intermédiaires)</p>	<p><b>18h</b> <b>1 ECTS</b></p>
<b>MODULE DE RENFORCEMENT</b>	<b>24h (1 ects)</b>
<p><b>Enseignements pratiques en archéologie</b> : photographie (C. Scheid), dessin archéologique (M. Bouchet)</p> <p><b>Initiation aux techniques du webdocumentaire</b> (JB Rigot ; obligatoire pour les étudiants n'ayant pas suivi l'année de L3 Archéologie à Tours)</p> <p><b>OU</b></p> <p><b>Un ou plusieurs cours au choix de L3</b> de remise à niveau (uniquement pour les étudiants qui ne l'auraient pas validé en L3) <b>ou de Master</b> dans l'UFR ou hors UFR : Histoire ancienne ou médiévale, épigraphie, paléographie médiévale ou moderne, Géologie, Histoire de l'art, etc.</p>	<p>3 cours de 8h chacun (au choix)</p> <p>CC</p> <p><b>ou</b></p> <p>1 cours de 24h (modalités de contrôle du cours choisi)</p>
<p><b>MODULE 1 (J.-B. RIGOT)</b></p> <p><b>ARCHEOMATIQUE 1 : INTRODUCTION A L'ACQUISITION, A LA STRUCTURATION ET AU TRAITEMENT DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES</b></p>	<p><b>60h</b> <b>12 ects</b></p>
<p>Ce module s'attache à présenter le processus d'acquisition des données et la manière de les structurer dans un système d'enregistrement informatique. Cette approche sera abordée d'un point de vue théorique puis pratique à partir de jeux de données</p>	
<p><b>1.1. SIG1 : introduction à la structuration et au traitement des données spatiales en archéologie (J.-B. Rigot)</b></p> <p>Ce cours propose une approche détaillée de l'information archéologique et de sa modélisation dans les SIG. Une présentation des outils de modélisation des bases de données spatiales complète cette approche, tandis qu'une manipulation et un premier traitement des données est proposé sur machine.</p>	<p><b>14h CM/14h TD</b> <b>4 ects</b> <b>CC</b></p>

2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 7

<p><b>1.2. BDD1 : introduction à l'acquisition et à la structuration des données archéologiques (stratigraphie, mobilier) (Ph. Husi)</b></p> <p>Ce cours a comme objectif de présenter les modèles conceptuel, logique et physique de données, puis les systèmes d'enregistrements informatiques en archéologie enfin de manipuler des jeux de données.</p>	<p><b>12h CM</b></p> <p><b>3 ects</b></p> <p><b>CC</b></p>
<p><b>1.3. ARCHI1 : introduction aux relevés architecturaux (D. Morleghem)</b></p> <p>Ce cours pratique consiste en un apprentissage aux relevés architecturaux sur le terrain.</p>	<p><b>20h TD</b></p> <p><b>4 ects</b></p> <p><b>CC</b></p>
<p><b>MODULE 2 (S. LETURCQ)</b></p> <p><b>SOCIETES, MILIEUX, TERRITOIRES</b></p>	<p><b>60h</b></p> <p><b>12 ects</b></p>
<p>Ce module s'attache à l'analyse des relations des sociétés du passé à l'espace et à l'environnement. Elles seront abordées à travers les transformations des paysages et des espaces urbains dans la longue durée.</p>	<p><b>CC</b> (préparation en petit groupe d'un webdocumentaire en lien avec la thématique d'un des 3 séminaires)</p>
<p><b>2.1. Archéologie des paysages (S. Leturcq et J.-B. Rigot)</b></p> <p>Cet enseignement aborde la fabrique des paysages de manière diachronique en combinant les échelles d'analyse des relations sociétés/milieus.</p>	<p><b>20 h</b></p> <p><b>4 ects</b></p>
<p><b>2.2. Archéologie de l'espace urbain (E. Lorans et X. Rodier)</b></p> <p>Ce séminaire porte sur la fabrique de l'espace urbain depuis la protohistoire en insistant sur la relation entre les acteurs et la matérialité des villes. Il aborde les dynamiques urbaines et les réseaux de villes en faisant appel à différentes formes de modélisation.</p>	<p><b>20 h</b></p> <p><b>4 ects</b></p>

**2022-2023** (*document mis à jour le 14/09/2022*)*Semestre 7*

<b>2.3. Bioarchéologie (Homme, faune, flore) (M.-P. Roure-Horard)</b> Les relations entre les sociétés, les animaux et les végétaux seront examinées dans la complexité de leurs productions, de leurs usages (alimentation, artisanat, pharmacopée, énergie, compagnie...) et de leur présence réelle et symbolique dans les espaces anthropisés.	<b>20h</b> <b>4 ects</b>
<b>Fin de premier semestre : pré-mémoire de recherche incluant le rapport de stage de terrain effectué l'été précédent</b>	<b>4 ects</b> <b>Évaluation du pré-mémoire</b>

2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 8

## Master 1 – Semestre 8

<b>TRONC COMMUN</b>	<b>48h</b>
<b>MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE</b>	<b>2 ects</b>
<p><b>Culture écrite : introduction aux CMS</b> – 12h TD</p> <p>Le cours est une introduction aux systèmes de gestion de contenu sur internet permettant de développer un site web.</p> <p><u>Enseignant</u> : François Rosmann</p>	<b>24h</b>
<p><b>Culture écrite : initiation à In Design</b> – 12h TD</p> <p>Ce cours propose une initiation à la mise en page grâce au logiciel professionnel Indesign.</p> <p><u>Enseignante</u> : Alice Nué</p>	<b>1 ects</b> <b>CC</b>
<p><b>Langue : anglais</b> (3 groupes de niveau) – 18h TD</p> <p><u>Enseignants</u> : Jack Batty (groupe B) ; A. Matheson (groupe A et C)</p>	<b>18h – 1 ects - CC</b>
<b>MODULE DE RENFORCEMENT</b>	<b>24h (1 ects)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cours de L3 ou de Master hors UFR ou dans l'UFR : Histoire ancienne ou médiévale, épigraphie, paléographie médiévale ou moderne, Géologie, Histoire de l'art, etc.</li> <li>- Droit et administration des collectivités (12h mutualisé avec le parcours MSP)</li> <li>- Gestion des institutions patrimoniales (12h mutualisé avec le parcours MSP)</li> </ul>	(modalités de contrôle du cours choisi) Modalités à voir dans la maquette MSP
<b>MODULE 3 (M.-P. HORARD)</b>	<b>60h</b>
<b>THEORIE, MATERIAUX ET SOCIETE (M.-P. HORARD)</b>	<b>12 ects</b>
<p>Ce module allie théorie et épistémologie de l'archéologie et culture matérielle pour mieux éclairer la diversité des pratiques sociales.</p>	CC (réalisation en petit groupe d'un webdocumentaire en lien avec la thématique d'un des trois séminaires)

2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 8

<p><b>3.1. Archéologie théorique et principes de l'écriture scientifique (E. Lorans)</b></p> <p>Il s'agit d'examiner les fondements théoriques de la discipline et leur mise en œuvre dans les nouvelles formes de publication.</p>	<p><b>20h</b></p> <p><b>4 ects</b></p>
<p><b>3.2. Archéologie de la construction (F. Epaud)</b></p> <p>Cet enseignement porte sur l'analyse archéologique de l'architecture, à travers la présentation d'études de cas.</p>	<p><b>20h</b></p> <p><b>4 ects</b></p>
<p><b>3.3. Mobilier et pratiques sociales (M.-P. Roure-Horard et Ph. Husi)</b></p> <p>La diversité du mobilier archéologique, qui documente les interprétations fonctionnelles, socio-économiques, est abordée dans la longue durée, en s'intéressant aux savoir-faire, aux transmissions, aux modes, aux concurrences et aux croyances.</p>	<p><b>20h</b></p> <p><b>4 ects</b></p>
<p><b>MODULE 4 (J.-B. RIGOT)</b></p> <p><b>ARCHEOMATIQUE 2 : ANALYSE DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES VOLUMINEUSES</b></p>	<p><b>32h</b></p> <p><b>7 ects</b></p>
<p>Ce module a comme objectif d'approfondir la connaissance de la structuration des données, de présenter les méthodes et les modèles adaptés à l'analyse des données archéologiques volumineuses, notamment mobilières. Ils seront abordés d'un point de vue théorique, à partir d'exemples, et, si possible, des données des étudiants.</p>	<p><b>CC</b></p>
<p><b>4.1. STAT : analyse statistique des données archéologiques (P. Chareille)</b></p> <p>Analyses de données archéologiques à partir de la statistique descriptive.</p>	<p><b>10h CM/10h TP</b></p> <p><b>4 ects</b></p>
<p><b>4.2. BDD2 : analyse et modélisation des données archéologiques (stratigraphie et mobilier) (Ph. Husi)</b></p> <p>Ce cours a comme objectif de construire une base de données en abordant la notion de programmation en SGBD, puis de présenter des modèles archéo-statistiques construits pour l'analyse des données mobilières volumineuses. La finalité des cours BDD1 et BDD2 est une progression dans l'apprentissage, de l'objet archéologique à la</p>	<p><b>6h CM/6h TD</b></p> <p><b>3 ects</b></p>

**2022-2023** (*document mis à jour le 14/09/2022*)*Semestre 8*

modélisation de la masse de données matérielles produite par la fouille.	
<b>DOSSIER DE RECHERCHE</b>	<b>7 ects</b>
<b>MEMOIRE DE PARCOURS DE PREMIERE ANNEE</b>	<b>Evaluation du mémoire</b>
<b>ÉLABORER SON PROJET PROFESSIONNEL – 10h TD</b>	<b>10 h - QP</b>

2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 9

## Master 2 – Semestre 9

TRONC COMMUN	38h
MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE	2 ects
<p><b>Gestion de projet</b> – 12h TD</p> <p>Ce module offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur connaissance des méthodes qualitatives en sciences sociales – en particulier celles utilisées en sociologie et ethnologie (entretien semi-directif, observation participante, focus groupe, ethnographie visuelle, netnographie) – et de les appliquer aux métiers du patrimoine. Ces outils méthodologiques doivent leur donner des clefs pour mieux comprendre les « publics », analyser la « réception » des discours et contenus patrimoniaux, et penser de nouvelles formes de médiation culturelle et de valorisation touristique. Pour ce faire, le cours prendra appui sur plusieurs cas d'études touchant au tourisme de nature, au patrimoine industriel et au patrimoine viti-vinicole – en France et à l'international.</p> <p><u>Enseignantes</u> : Mélanie Fauconnier 4h et Marion Lamé 8h</p> <p><b>Culture numérique et outils informatiques</b> – 8h TD</p> <p>Ce cours introduit aux principes des Humanités Numériques d'un point de vue historique, méthodologique, théorique et pratique. Il vise à fournir aux étudiants des outils intellectuels pour comprendre la société de l'information et aborde les problématiques liées à l'utilisation du numérique pour la gestion et la diffusion de la culture et des patrimoines. Il initie au vocabulaire informatique utilisé dans le domaine culturel (XML, TEI, EAD, MEI).</p> <p><u>Enseignante</u> : Elena Pierazzo</p>	<p>20h</p> <p>1 ects</p> <p>CC</p>
<p><b>Langue : anglais</b> (2 groupes de niveau) – 18h TD</p> <p><u>Enseignants</u> : D. Meloni (groupe B), A. Matheson (groupe A)</p>	<p>18h – 1 ects - CC</p>
MODULE DE RENFORCEMENT	24h
	1 ects

2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 9

<p><b>Enseignements pratiques en archéologie</b> : photographie (C. Scheid), dessin archéologique (M. Bouchet)</p> <p><b>OU</b></p> <p><b>Un ou plusieurs cours au choix de L3</b> de remise à niveau (uniquement pour les étudiants qui ne l'auraient pas validé en L3) <b>ou de Master</b> dans l'UFR ou hors UFR : Histoire ancienne ou médiévale, épigraphie, paléographie médiévale ou moderne, Géologie, Histoire de l'art, etc.</p>	<p>3 cours de 8h</p> <p>CC</p> <p><b>ou</b></p> <p>1 cours de 24h</p> <p>Modalités de contrôle du cours choisi</p>
<p><b>MODULE 5 (J.-B. RIGOT)</b></p> <p><b>ARCHEOMATIQUE 3 : TRAITEMENT, ANALYSE ET MODELISATION DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES</b></p>	<p><b>60h</b></p>
<p>Ce module a pour objectif l'approfondissement des connaissances en traitement, analyse et modélisation des données archéologiques.</p>	<p>CC</p>
<p><b>5.1. SIG2 : analyse et modélisation des données spatiales en archéologie (J.-B. Rigot)</b></p> <p>Dans ce cours, nous proposons une approche des données archéologiques par l'analyse multicritère à l'échelle du territoire, ainsi qu'une approche de la modélisation des dynamiques spatiales.</p>	<p><b>10h CM/10h TD</b></p> <p><b>3 ects</b></p>
<p><b>5.2. TOPO : relevés topographiques en archéologie (R. Bernard)</b></p> <p>Ce cours propose une initiation aux relevés topographiques en archéologie, du terrain au traitement informatisé des données.</p>	<p><b>10h CM/10h TD</b></p> <p><b>3 ects</b></p>
<p><b>5.3. ARCHI2 : traitement et analyse des données architecturales (Th. Pouyet 3CM et 4hTD et N. Holzem 7CM et 6hTD)</b></p> <p>Ce cours est destiné à former les étudiants aux méthodes de relevé architectural (relevé manuel, lasergrammétrie, photogrammétrie).</p>	<p><b>10h CM/10h TD</b></p> <p><b>3 ects</b></p>
<p><b>MODULE 6 (S. LETURCO)</b></p> <p><b>SOCIETES, MILIEUX ET TERRITOIRES</b></p> <p>(voir Module 2 : deux séminaires au choix)</p>	<p><b>40h</b></p> <p><b>6 ects</b></p> <p><b>Réalisation d'un poster individuel</b></p>



2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 9

<b>6.1. Archéologie des paysages (S. Leturcq et J.-B. Rigot)</b>	<b>20h</b> <b>3 ects</b>
<b>6.2. Archéologie de l'espace urbain (E. Lorans et X. Rodier)</b>	<b>20h</b> <b>3 ects</b>
<b>6.3. Bioarchéologie (Homme, faune, flore) (M.-P. Roure-Horard)</b>	<b>20h</b> <b>3 ects</b>
<b>MODULE 7 (J.-B. RIGOT)</b> <b>ARCHEOMATIQUE 4 : INITIATION AUX OUTILS ET METHODES AVANCES DE TRAITEMENT DES DONNEES ARCHEOLOGIQUES</b>	<b>52h</b> <b>9 ects</b>
Ce module clôt le cycle de formation en archéomatique en proposant une initiation aux outils et méthodes de traitement et d'analyse avancés des données archéologiques : données spatiales, données LiDAR, données en ligne.	<b>CC</b>
<b>7.1. SIG3 : initiation aux statistiques spatiales (J.-B. Rigot)</b> Ce cours propose une initiation à l'analyse spatiale des données archéologiques à l'aide des méthodes de la statistique spatiale, sous SIG. Seront particulièrement abordés l'analyse de semis de points, l'analyse de la dépendance spatiale, la recherche de points chauds.	<b>20h CM</b> <b>3 ects</b>
<b>7.2. Initiation au LiDAR (F. Baret)</b> Ce cours est une initiation au traitement et à l'analyse des données issues de télédétection par laser (LiDAR).	<b>6h TD/6h TP</b> <b>3 ects</b>
<b>7.3. BDD3 : initiation à la conception des bases de données en ligne (O. Marlet)</b> Dans ce cours, on abordera la conception de sites web et les bases de données en ligne.	<b>20h TD</b> <b>3 ects</b>
<b>DOSSIER DE RECHERCHE</b> <b>PRÉ-MÉMOIRE DE 2<sup>e</sup> ANNÉE</b>	<b>3 ects</b>

**2022-2023** *(document mis à jour le 14/09/2022)*

*Semestre 9*

**Pré-mémoire de recherche incluant le rapport de stage de terrain effectué l'été précédent**

**Evaluation du pré-mémoire et du stage d'été**

2022-2023 (document mis à jour le 14/09/2022)

Semestre 10

## Master 2 – Semestre 10

MODULE 8		
ATELIERS ET SEMINAIRES		
<b>ATELIERS</b>	Deux ateliers de 18h chacun proposés par le parcours M2A et/ou par d'autres parcours	<b>36h TD</b> <b>5 ects</b>
<b>SEMINAIRES</b> (un au choix ; voir module 3) Réalisation d'un poster individuel (commun au module 6)	Archéologie théorique et principes de l'écriture scientifique (E. Lorans) <b>ou</b> Archéologie de la construction (F. Epaud) <b>ou</b> Mobilier et pratiques sociales (M.-P. Roure-Horard et Ph. Husi)	<b>20h CM</b> <b>5 ects</b>
MODULE 9		
MODULE DE PRE-PROFESSIONALISATION ET MEMOIRE FINAL SOUTENU PUBLIQUEMENT		
<b>CHOIX 1 (E. Lorans)</b>	Rédaction d'un mémoire de recherche	<b>20 ects</b> Évaluation du mémoire
<b>CHOIX 2 (J.-B. Rigot)</b>	Stage de trois mois et rédaction d'un mémoire de stage (un stage plus long peut être entrepris mais la soutenance du mémoire devra intervenir en juin)	<b>20 ects</b> Évaluation du stage et du mémoire
<b>ÉLABORER SON PROJET PROFESSIONNEL – 10h TD</b>		<b>10 h - QP</b>